

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 29 MAI 2018 - 20 H 00 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Mardi 29 Mai 2018, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 18 Mai 2018, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents (28) : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme DHOLLANDE Régine, Mme BERANGER Agnès, M. COLLIN Denis, Mme TRIOUX Sandrine, M. LEVEQUE Pierre, Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. BONIFACE Didier, M. POULAIN Bernard, M. RIQUET Alain, Adjoints au Maire, Mme THUILLEZ Martine, M. BAJODEK Alban, Mme RICHOMME Liliane, Mme PRUVOT Brigitte, Mme GODIN Maryline, Conseillers Municipaux Délégués, Mme NAVEZ Patricia, Mme DENIZON Violenne, Mme SORRIAUX Charlotte, M. BALEDENT Matthieu, Mme PLUCHART Claudine, M. DECALION Ismaël, M. HISBERGUE Antoine, Mme AUPICQ Mauricette, Mme MATON Audrey, M. DOYER Claude, Mme ETHUIN Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Mme LEFEBVRE Brigitte, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (5) :

Mme DAUCHET Martine : procuration à Mme BERANGER Agnès
M. HUROT Jean-François : procuration à M. DECALION Ismaël
M. STOCLET Francis : procuration à Mme GODIN Maryline
Mme VERIN Véronique : procuration à M. BALEDENT Matthieu
M. DANJOU Jean : procuration à Mme ETHUIN Mélanie

Membre absent (0)

Est désigné secrétaire de séance : Mme SORRIAUX Charlotte

1. VERSEMENT D'UNE AIDE COMMUNALE POUR LE PERMIS DE CONDUIRE B

Octroi d'une bourse de 150 € par jeune âgé de 16 à 21 ans et habitant la commune depuis plus d'un an en contrepartie de 12 h de bénévolat (8 h si week-end ou jour férié) au bénéfice de la collectivité ou d'une association locale.

Signature d'une convention entre la municipalité et la Mission Locale du Cambrésis.

Aide versée directement à l'auto-école choisie par le jeune bénéficiaire par la Mission Locale du Cambrésis.

Mise en place à compter du 1^{er} Juillet 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
1 ABSTENTION – MME DESREUMAUX -**

2. DEMANDE DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION PRIM'TOIT

Objectif de cette action : accompagner les ménages caudrésiens ayant des dettes d'énergies et d'eau :

→ mise en place d'échéanciers, aide à la gestion budgétaire, F.S.L. (Fonds de Solidarité pour le Logement).

Attribution d'une subvention de 2 550 € au profit de l'association Prim'Toit afin de maintenir ses permanences au CCAS pour l'année 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE ET L'ACHEMINEMENT DE GAZ, D'ELECTRICITE, AUTRES ENERGIES ET SERVICES ASSOCIES

Groupement mis en place par le SIDEC. La Commission d'Appel d'Offres sera celle du SIDEC.

Adhésion de la commune à ce groupement de commandes.

En conséquence :

- acceptation des termes de la convention :

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- signature de la convention et de son avenant :

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Signature et notification des marchés et marchés subséquents par le représentant du coordonnateur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. MARCHÉ DE RÉALISATION, DE FOURNITURE ET DE LIVRAISON DE TITRES RESTAURANT – AUTORISATION DE SIGNATURE

Marché à lot unique, d'une durée de 12 mois à compter de la date de début d'exécution prévue. Reconduction tacite de 3 fois. Procédure de l'appel d'offres ouvert.

L'entreprise retenue est NATIXIS INTERTITRES.

Signature du marché à venir :

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
1 ABSTENTION – MME LEFEBVRE -.**

5. FOURNITURE POUR ESPACES VERTS – LANCEMENT DU MARCHÉ

Marché (8 lots) d'une durée de 12 mois à compter de la date de notification. Reconduction tacite de 3 fois. Procédure de l'appel d'offres ouvert.

- Autorisation d'engagement de la procédure de passation du marché public :

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Recours à la procédure d'appel d'offres ouvert :

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Signature du marché à venir :

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL ET MAINTIEN DU PARITARISME AU SEIN DU COMITE TECHNIQUE ET DU CHSCT

Dans le cadre des élections professionnelles du 6 décembre 2018 :

- fixation à 5 du nombre de représentants titulaires du personnel (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants des collectivités égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants des collectivités en relevant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. CRÉATION D'UN COMITE TECHNIQUE ET D'UN CHSCT COMMUNS ENTRE LA COLLECTIVITÉ ET LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS RATTACHES (C.C.A.S ET CAISSE DES ÉCOLES)

Création d'un Comité Technique et d'un CHSCT communs compétents pour les agents de la Ville de Caudry, du Centre Communal d'Action Sociale et de la Caisse des Écoles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. EXAMEN DE DIFFERENTES DEMANDES DE SUBVENTION

→ L'association de secourisme du Cambrésis présidée par Monsieur Nicolas DELOEIL et dont le siège social est situé au Centre d'Incendie et de Secours, rue du Bois Dupont à Caudry.

Objectif : former les habitants de Caudry et des environs aux gestes de premiers secours en organisant des formations « prévention et secours civiques niveau 1 ».

Subvention de démarrage de 150 € + subvention de fonctionnement de 150 € pour l'année 2018 (achat de matériel de formation).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

→ L'association « Le Rucher du Val » présidée par Monsieur Laurent HACHE et dont le siège social est situé à la base de loisirs du Val du Riot.

Objet : création et développement d'un rucher à la base de loisirs. Proposition d'installation d'une ruche « Ville de Caudry » moyennant un budget de 245 € soit une ruche pour accueillir l'essaim : 95 € + un essaim : 150 €.

Subvention de démarrage de 150 € ainsi que d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 245 € pour l'acquisition d'une ruche « Ville de Caudry ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. DOSSIERS FISAC PAYS DU CAMBRESIS – PARTICIPATION COMMUNALE

2 dossiers de commerçants caudrésiens situés en quartier prioritaire de la Ville, instruits par le Syndicat Mixte du P.E.T.R. du Pays du Cambrésis, ont reçu un avis favorable du comité d'octroi.

Il s'agit de :

→ Monsieur BASTIEN, Opticien, 17 Place Eugène Fiévet, (rénovation et embellissement de vitrine) pour un montant de 1 415,22 € ;

--> MARQUINELLE, 31 rue Roger Salengro, pour un montant de 1 660 €.

Autorisation de ces deux versements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. REMBOURSEMENT DE FRAIS A MME BRIGITTE LEFEBVRE, CONSEILLERE MUNICIPALE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « AIMER VIVRE »

Organisation de la « journée du handicap » le Dimanche 8 Juillet 2018. A cet effet, octroi d'une subvention exceptionnelle de 1 500 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU TERRAIN CADASTRE AT 633 SITUE BOULEVARD DUNANT

- Désaffectation du terrain cadastré AT 633 situé Boulevard Dunant.

- Déclassement du terrain cadastré AT 633, situé boulevard Dunant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

INFO 1 : TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE 11 SITES COMMUNAUX – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR

Subvention de l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 30 % soit 64 785,48 € pour la mise en accessibilité de 11 sites communaux : Espace Schweitzer, Mairie et Services Techniques, Mairie annexe 2, Ateliers Culturels, accueil du service des Pompes Funèbres, salle ancienne école d'Audencourt, restaurant de l'école Paul Bert, Centre des Finances Publiques, Parc Bois Thierry, ancien cimetière, Maison de Quartier Maupassant.

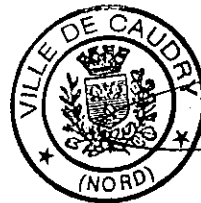
INFO 2 : TRAVAUX DE COMPLEMENT SUITE A EROSION DES SOLS DE LA RUE DES FOURS A CHAUX – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR

Subvention de l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 30 % soit 90 000 € pour les travaux de comblement, suite à l'érosion des sols de le rue des Fours à Chaux.

INFO 3 : MODIFICATION - TARIF CAVE-URNE

Fixation du nouveau tarif pour une cave-urne : 328 € HT soit 393,60 € TTC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H.30.



Le Maire,


Frédéric BRICOUT